

A retenir

MILDIU

La pression est en hausse. Les pluies annoncées cette semaine seraient contaminantes mais les grappes sont moins réceptives.

VERS DE LA GRAPPE

Pensez à changer vos capsules à partir de la fin de la semaine.







ACARIENS JAUNES – CICADELLES VERTES

Surveillez l'évolution des populations sur les parcelles présentant des symptômes.

RÉGLEMENTATION : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 12 au 17 juillet 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 12	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17
Températures	19 31	13 23	12 26	13 30	13 28	13 25
Tendances	 Orages et risque de grêle en soirée	 Temps pluvieux				 Nouvelle perturbation

STADES PHENOLOGIQUES

Les premiers signes de véraison ont été observés, en parcelles précoces, dans le secteur Vallée Ouest.

En Vallée Est et sur le plateau, les premiers grains roses apparaissent. Le démarrage de la véraison est imminent sur ces secteurs.

MILDIOU

• Situation au vignoble

La situation n'évolue plus depuis plusieurs semaines. Les parcelles du réseau de surveillance restent indemnes de symptômes (témoins non traités et parcelles référence).

• Données de la modélisation (Potentiel Système - IFV)

Les pluies les plus significatives ont été enregistrées les 9 et 10 juillet. Le cumul de ces deux jours varie de 6 mm à Puy l'Evêque à 12 mm à Sauzet.

Ces pluies ont eu pour conséquence les premières contaminations de masse sur l'ensemble des secteurs hormis Puy l'Evêque.

La pression épidémique a poursuivi sa hausse : elle est faible à Puy l'Evêque, moyenne à Anglars et Mercuès et forte à Sauzet.

La pression continue d'augmenter à la faveur des précipitations prévues pour cette semaine : elle devrait devenir forte sur tous les secteurs. Les épisodes pluvieux prévus engendreraient des contaminations de masse sur tous les secteurs. 5 mm à 10 mm seraient nécessaires suivant les secteurs

Évaluation du risque : La pression reste moyenne à forte et les pluies annoncées pour cette semaine pourraient être à l'origine de nouvelles contaminations de masse.

Cependant, compte tenu de l'absence de symptômes quasi généralisée et du stade avancé des grappes qui les rend moins réceptives, le risque réel de contamination devient faible et devrait se limiter à quelques taches sur les jeunes feuilles.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

La maladie, qui restait jusque là limitée à quelques grains oïdiés, semble progresser significativement sur les grappes à partir des foyers existant. Sur ces parcelles, la fréquence d'attaque évolue peu, mais ce sont les foyers présents sur les grappes attaquées qui progressent

Les parcelles saines le restent.

Évaluation du risque : La période de haut risque de contamination des grappes est terminée. Une surveillance spécifique jusqu'au stade véraison ne se justifie que sur les parcelles présentant déjà des dégâts sur grappes.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Le deuxième vol d'eudémis est terminé, les captures sont quasi-nulles.

Les fréquences d'attaques sur grappes restent globalement faibles. Sur les relevés réalisés cette semaine, la plupart des comptages sont inférieurs à 5 perforations pour 100 grappes et le maximum observé est de 22 perforations pour 100 grappes.

- **Données de la modélisation** (Modèle Eudémis LOB version 2.0 – SRAL)

D'après le modèle les pontes et les éclosions sont terminées (95 à 98 % des éclosions ont déjà eu lieu). Les derniers adultes de la cohorte pourraient voler jusqu'au 18 juillet, mais leur capture resterait anecdotique. Le début du 3^e vol d'eudémis est modélisé entre le 23 et le 26 juillet (les périodes de temps moins chaud semblent retarder les délais simulés par le modèle).

En secteur tardif, le vol se termine (99 %) mais des adultes pourraient être observés sporadiquement jusqu'au 22 juillet. Les éclosions touchent également à leur fin (80 %). La fraction restante des éclosions pourrait s'échelonner jusqu'à fin juillet. Le début du 3^e vol n'est pas prévu avant le début du mois d'août.

Évaluation du risque : La période de risque de la deuxième génération est terminée.

Pensez à changer les capsules de vos pièges à partir de la fin de la semaine

CICADELLE VERTE

- **Situation au vignoble**

Les populations larvaires se maintiennent dans la plupart des cas à des niveaux modérés mais on observe toujours, localement, des cas de pullulation (134 larves pour 100 feuilles sur une parcelles du secteur de Touzac).

Évaluation du risque : Pour les parcelles sur lesquelles des dégâts significatifs auraient déjà été observés les années précédentes, surveillez l'évolution des populations.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ACARIENS JAUNES

- **Situation au vignoble**

Les populations d'acariens jaunes sont toujours présentes dans de nombreuses parcelles.

Évaluation du risque : Sur les parcelles présentant des symptômes sur feuilles, surveillez l'évolution des populations. Lors de vos suivis, pensez à vérifier également la présence des typhlodromes.

■ **Seuil de nuisibilité** : 30% de feuilles occupées en été

Le prochain BSV Vigne Cahors paraîtra le le mardi 19 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, de Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

L'application du **dernier traitement obligatoire** doit avoir lieu **entre le 16 juillet et le 31 juillet 2011**.

La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf :

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>

rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.